



CADRE DE VIE

# De la gare aux Paluds à bicyclette

Un itinéraire cyclable, qui va de la gare au centre de congrès Agora dans la zone des Paluds, a été mis en service pour favoriser la mobilité douce. Laissez-vous tenter !

Publié le 21 juillet 2020

Un itinéraire pour les déplacements à vélo a été réalisé dans le cadre du Plan de Développement Inter-Entreprises (P DIE) qui vise à «améliorer les déplacements générés par les entreprises des zones d'activités des Paluds et de Gémenos en réduisant la place de la "voiture solo", en développant le covoiturage, les transports collectifs et les "modes actifs" (vélo et marche), en limitant le nombre de déplacements».

La création de cet itinéraire résulte d'une collaboration de différents acteurs institutionnels et politiques, experts, associatifs : Ville d'Aubagne, Métropole, Conseil départemental, Sitétudes (ingénierie dans les domaines de l'infrastructure et de l'aménagement urbain), Mobilidées, Action Vélo.

«Ce projet a conjugué toutes les bonnes volontés, souligne Nicolas Picheral, responsable de Mouvinov, qui a réalisé l'étude de faisabilité. Les associations ont été parties prenantes avec des propositions très constructives qui ont été prises en compte».

## Un itinéraire temporaire

L'itinéraire temporaire, en attendant la réalisation de l'aménagement prévu en accompagnement de la mise en service du Chrono bus, Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), se développe sur près de 5 km et peuvent être parcourus à vélo en un quart d'heure.

À partir de la gare d'Aubagne, le tracé emprunte l'avenue Jeanne d'Arc, la rue du Colonel de Roux, le cours Voltaire, l'avenue Elzéard Rougier, la route de Gémenos, les chemins de l'Avelanède (D43C) et des Bonnes nouvelles, et les avenues des Caniers et du Douard.

Sur sa majeure partie, cette «ligne vélo» continue partage la voirie avec les voitures. Elle est sécurisée par divers équipements ou aménagements : marquages au sol, signalisations verticales, séparateurs, limitations de vitesse, créations de zone 30...



## LA MAISON DU VÉLO

Dans la joie et la bonne humeur, des adhérents de l'association Action Vélo étaient présents pour nettoyer l'ancien buffet de la gare dont ils ont eu les clés à la fin d

u mois de mai dernier. Depuis, ce local a été transformé en Maison du Vélo. Cette demande de l'association Action Vélo pour la création d'un tel équipement a bénéficié du soutien de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le cadre du plan vélo et de l'appui du Département et de la Ville. Située au sein des gares routière et ferroviaire, lieux d'intermodalité, la Maison du vélo propose toutes les activités développées depuis plusieurs années par l'association pour favoriser davantage l'usage du vélo par tous, pour les trajets du quotidien et les balades touristiques.

### **La Maison du Vélo Square Marcel-Soulat**

## **ACTUALITÉS**



### **CADRE DE VIE**

#### **Les agents recenseurs à votre rencontre**

Au dernier recensement la population légale d'Aubagne était de 47 640 habitants. Un chiffre qui sera actualisé, comme chaque année, grâce à la campagne de recensement partiel de la population. En...



### **CADRE DE VIE**

#### **Une ville fleurie plusieurs fois primée**

Labellisée « Villes et villages fleuris », la commune d'Aubagne est engagée dans une démarche d'aménagement de ses espaces verts et particulièrement de ses ronds-points, îlots directionnels,...

## CADRE DE VIE

### Travaux du futur Pôle éducatif des Passons

Entre le mercredi 13 et le mercredi 20 décembre, la circulation sur le chemin du Château sera impactée en raison de la livraison de 42 bungalows par un camion grue sur le site du futur Pôle éducatif...



## CADRE DE VIE, VIE MUNICIPALE

Adoptez un chrysanthème pour le faire refleurir chez vous à la saison prochaine. Venez le chercher aux services techniques jeudi ou vendredi, entre 12h et 14h30.